

CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (CPE)

Mode d'emploi, enjeux et spécificités

2 JOURS, 14 HEURES

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET
ENVIRONNEMENTALE

CODE : MP40

Objectifs de la formation

Être capable d'assurer la passation et le financement des Contrats de Performance Énergétique

Savoir exécuter le contrat et vérifier le suivi des performances

Parmi nos formateurs

- **PINTAT Pierre**
Avocat associé gérant,
PINTAT AVOCATS
- **PRIOULT Bertrand**
Ingénieur en chef territorial,

Public concernés

- Maître d'ouvrage ; Assistant à Maîtrise d'Ouvrage ; Acheteur public ; Bailleur social ; Gestionnaire de copropriété ; Énergéticien ; Toute personne chargée de la rédaction et du financement des contrats de performance énergétique

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promotion d'été -10% : Sessions en virtuel : 1 435,50 €HT
- Promotion d'été -10% : Sessions en présentiel ou e-learning : 1 525,50 €HT
- Tarif Session en classe virtuelle : 1 595,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 695,00 €HT

Maîtriser la passation d'un contrat de performance énergétique

- Performance énergétique et commande publique : retours d'expérience
- Savoir exprimer ses besoins techniques, financiers et juridiques
- Connaitre et maîtriser la passation des contrats préalables à celui du CPE : audit énergétique, assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'ouvrage déléguée et contrôle technique
- Cerner et évaluer les différents CPE : marchés globaux, marchés de partenariat

- Préparer le dossier de consultation et conduire la procédure
 - Examiner les candidatures puis les offres
 - Notifier les rejets des candidatures et des offres
 - Réussir la passation d'un marché de partenariat
-

Connaître les principales clauses d'un contrat de performance énergétique

- Rédiger les pièces contractuelles
 - Déterminer la durée du contrat
 - Appréhender les clauses de garantie de performance énergétique
 - Mettre en œuvre la garantie de performance énergétique : situation référentielle de base, mesure de la performance, clauses pénales et intéressement
 - Focus sur les enjeux énergétiques : audit énergétique et scénarios énergétiques
 - Intégrer la fourniture d'énergie à vos contrats
 - Maîtriser le financement d'un contrat de performance énergétique
 - Quelles sont les clauses à respecter lors de l'exécution de l'exploitation ou encore de la maintenance
-

Réussir la bonne exécution des contrats de performance énergétique

- Identifier le rôle de la maîtrise d'œuvre
 - Contrôler l'exécution des prestations techniques et vérifier les performances
 - Modifier les objectifs de performance et les clauses financières
 - Assurer la bonne gestion des diverses parties prenantes au contrat
 - Mettre en place le contrôle des usagers
 - Gérer les litiges et les contentieux
-

Dates

Paris Classe virtuelle

30/09-01/10/2025 12-13/11/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.